



Les cigognes

Bulletin Communal de Saint-Hippolyte - Février 2020



ADRESSES UTILES & INFOS PRATIQUES

Mairie de Saint-Hippolyte Agence Postale Communale

4, place de l'Hôtel de Ville - 68590 SAINT-HIPPOLYTE
Tél. 03 89 73 00 13 - Fax 03 89 73 05 92
E-mail : mairie-st-hippolyte@wanadoo.fr

Les bureaux sont ouverts :

- du Lundi au Vendredi 08 h 00 à 12 h 00
- Vendredi après midi 13 h 00 à 17 h 00

En dehors de ces horaires, le personnel répond aux appels téléphoniques sauf le mercredi après-midi.

Notre site internet : saint-hippolyte-alsace.fr
Atelier communal : 03 89 73 05 06

Bibliothèque « St-Hippolyte »

Dans la cour de l'école de St Hippolyte
Tél. 09 70 21 02 92 - mail : st.hippolyte@gmail.com

Permanences :

- Mardi de 16h15 à 18h30
- Mercredi de 14h à 16h
- Jeudi de 10h à 12h

École de Saint-Hippolyte

Tél. 03 89 73 05 33

École de Rorschwihr

Tél. 03 89 73 84 11

Mairie de Ribeauvillé :

(pour vos passeports et cartes d'identité)
Sur rendez-vous - Tél. 03 89 73 20 00

Trésorerie

1 rue Stangenweiher - BP 30044 - 68152 RIBEAUVILLÉ Cedex
Tél. 03 89 73 61 13

Centre des impôts des particuliers

1 rue Stangenweiher - BP 40019 - 68150 RIBEAUVILLÉ
Tél. 03 89 73 23 17

Préfecture

7 rue Bruat - 68000 COLMAR - Tél. 03 89 29 20 00

Communauté de Communes du Pays de Ribeauvillé

Enfance et jeunesse - Ordures ménagères
1 rue Pierre de Coubertin - 68150 RIBEAUVILLÉ
Tél. 03 89 73 27 10 - Fax 03 89 73 27 11
E-mail : epci@cc-ribeauville.fr
Site internet : www.cc-ribeauville.fr

Tournée des levées des poubelles pour les jours fériés 2020

Samedi 11 avril au lieu du lundi 13 avril (Pâques)
Samedi 30 mai au lieu du lundi 1 juin (Pentecôte)

GRDF et ENEDIS service

Dépannage gaz : 0800 473 333
Dépannage électrique : 09 726 750 68

Service d'urgence

Gendarmerie : 17
Pompiers : 18
SAMU : 15
Numéro européen d'urgence : 112



Brigade verte

92 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny - 68360 SOULTZ
En cas de nécessité, contacter d'abord la mairie de Saint-Hippolyte. En dehors des heures d'ouverture de la mairie, vous pouvez appeler le 03 89 74 84 04.

SPA

Route de Scherwiller - 67600 EBERSHEIM
Tél. 03 88 57 64 68

Presbytère Catholique

68750 BERGHEIM
Tél. 03 89 73 63 20

Assistance sociale

17 rue de l'Abattoir - 68150 RIBEAUVILLÉ
Tél. 03 89 73 61 65

Pôle gérontologique

17 rue de l'Abattoir - 68150 RIBEAUVILLÉ
Tél. 03 89 78 27 61

En cas de fuite d'eau à l'intérieur de votre maison, contacter votre installateur sanitaire.

En cas de rupture d'eau entre le compteur et la voie publique, merci de téléphoner au **SDEA**.

En journée au 03 90 57 50 88

ou après 18 h et le week-end au 03 88 19 97 09

Où trouver un défibrillateur à St-Hippolyte :

Sur la façade de la mairie rue de la Montée en face du restaurant « A la Vignette »

Sur la façade du dépôt incendie - rue de l'Ancienne Tuilerie



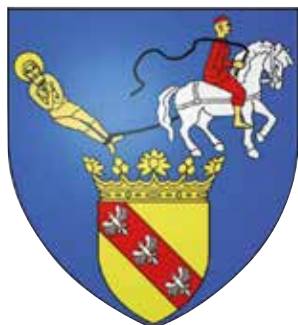
Horaire des déchèteries

Ribeauvillé :

Lundi au vendredi : 13h - 17h30
Samedi : 8h - 12h / 13h - 17h30

Riquewihr :

Lundi au vendredi : 8h - 12h
Samedi : 8h - 12h / 13h - 17h30



Sommaire

Adresses utiles	2
Le mot du Maire.....	3
Délibérations	4
du Conseil Municipal	
Dotation Globale	7
de Fonctionnement	
FPIC 2014 / 2019	
Travaux	8
Journée citoyenne	10
L'année en images	14
Les écoles.....	19
Ecole de Musique	23
Guémar St Hippolyte	
Généalogie en Val de Lièpvre.....	24
Don du sang.....	24
Élections municipales 2020.....	25
Arnaques en tous genres	25
Compteurs Linky posés par Enedis..	26
Démarchage abusif ENGIE ou ENI...	26
Recensement.....	26
Prévention cambriolage	27
Jardiniers amateurs et loi Labbé	27
Maisons fleuries.....	28
Etat Civil	30
Grands anniversaires.....	31
Calendrier des manifestations.....	32

Les Cigognes de St Hippolyte
Bulletin Communal N° 43 - Février 2020

Remerciements à tous ceux qui ont participé à la rédaction
ou à l'illustration de ce bulletin.

Directeur de la publication : Claude HUBER
Dépôt Légal 02-2017

Conception et impression : AGI Ingersheim

Le Mot du Maire



Nous sommes au début des vacances de février, qu'on appelle aussi vacances d'hiver, mais voilà... le printemps est déjà là, les premières fleurs apparaissent sur nos pelouses.

Encore un hiver sans cette neige qui aurait fait tellement de bien à notre forêt et à nos sources d'eau potable.

Il y a un an, j'évoquais dans ces lignes, le dépérissement des arbres. Nos craintes se sont révélées exactes, puisqu'au cours de l'année écoulée, l'exploitation forestière s'est résumée à la récolte de bois morts ou dépérissants, au point que nous manquions de branches de sapin pour les décorations de Noël. Du jamais vu dans notre commune.

Notre belle forêt, qui faisait la richesse de St-Hippolyte, est aujourd'hui en souffrance.

Il nous faut penser à l'avenir et planter, en tenant compte du réchauffement climatique, les essences qui peupleront cette forêt dans 100 ans.

La ressource « eau » que l'on croyait inépuisable, doit désormais être gérée avec précaution. Ce sera le défi des années à venir.

Le chantier de la rue Kleinfurst a été le principal investissement de la commune pour l'année écoulée, avec le renouvellement de la conduite d'eau, précisément pour éviter les fuites et les ruptures qu'on a connues dans cette rue. En concertation avec les habitants, nous avons apporté aussi, je l'espère, une réponse à la vitesse parfois excessive.

Merci à ces riverains pour leur contribution, parfois active, à ce chantier

Mes remerciements vont aussi à tous ceux qui retroussent leurs manches, aux côtés de l'équipe municipale, au cours de la journée citoyenne. Une fois de plus, vous avez été nombreux à y participer, et de belles réalisations ont eu lieu dans notre village, grâce à ce bel élan de solidarité. Vous les découvrirez à l'intérieur de ces pages.

Vous le savez, nous arrivons à la fin du présent mandat municipal. Ce bulletin est donc le dernier de la commission « communication » dirigée par Colette MEYBLUM, qui prendra sa retraite municipale. Je veux exprimer ici toute ma gratitude envers cette équipe qui a œuvré avec constance pour faire vivre ce bulletin communal, le site internet, notre feuillet périodique « St-Hippolyte et vous » qui constituent des liens essentiels dans la vie d'une commune.

Bonne lecture

Claude HUBER
Maire de St-Hippolyte



Les principales délibérations du conseil municipal en 2019

Les délibérations complètes sont consultables sur le site internet de la commune, nous ne présentons dans cette rubrique que les décisions les plus importantes ou significatives pour les habitants.

Séance du 11 février 2019

Compte administratif pour l'année 2018 du budget général

Le compte administratif pour le budget principal a été adopté comme présenté dans le tableau.

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses de l'exercice	822 802,38	899 466,55
Recettes de l'exercice	995 201,45	665 968,31
Résultat de l'exercice	+ 172 399,07	- 233 498,24
Résultat reporté	+ 69 319,19	- 15 127,17
Résultat final	+ 241 718,26	- 248 625,41

Déficit global : 6 907,15 €

Le budget prévisionnel de la commune pour 2019 s'élève à 1 565 000 € se répartissant comme suit : 990 000 € pour le fonctionnement et 575 000 € pour l'investissement. (Séance 25 mars 2019)

Compte administratif pour l'année 2018 du budget forêt

En fonctionnement, les dépenses représentent 152 445,10 € alors que les recettes se montent à 162 529,34 € et engendrent ainsi un résultat positif de 10 084,24 € auquel s'ajoute le résultat reporté de 2017 et donne un solde de 29 977,23 €.

Le budget primitif de la forêt communale se monte à 227 000 € en recettes et dépenses pour le chapitre fonctionnement. (Séance du 25 mars 2018)

Attribution du marché travaux d'aménagement de la rue Kleinfors

Vu l'analyse des offres, le conseil municipal a décidé d'attribuer le marché à l'entreprise TP Schmitt pour la somme de 157 304,44 € TTC.

Emplois saisonniers

À l'instar des années précédentes, le maire propose de recruter des agents non titulaires pour faire face à un besoin saisonnier. Le conseil décide de recruter trois emplois saisonniers pour une période de trois semaines chacun, ils seront chargés de l'entretien des espaces verts, de l'arrosage, du balayage et de menus travaux d'entretien.

Communication

L'Office de Tourisme a proposé d'éditer un livret pour partir, en famille, à la découverte du village à travers différents parcours ponctués d'énigmes.

Séance du 25 mars 2019

Fiscalité directe

Suite à la commission finances du 11 mars 2019, le conseil municipal décide d'augmenter les taux de fiscalité directe locale pour l'année 2019 de 1 %. Les taux seront les suivants :

Taxe d'habitation.....	13.48 %
Taxe foncière sur propriétés bâties.....	8.43 %
Taxe foncière sur propriétés non bâties.....	47.33 %

Avis sur la cession d'une maison d'habitation

Dans le cadre de la vente d'une maison située à Saint-Hippolyte au 46 rue du collège, le conseil municipal a été amené à donner un avis. Après en avoir délibéré le conseil a émis un avis favorable à la cession de cette maison par la mense curiale.

Déploiement de la fibre optique

Dans le cadre du déploiement de la fibre optique sur le territoire de la commune, la Société Rosace envisage d'implanter un sous-répartiteur dans la rue Schlossreben.

Le conseil a donné son accord à cette implantation et fixe la redevance annuelle à 20 €.

Séance du 13 mai 2019

Réalisation d'un emprunt

Suite à l'approbation du projet d'aménagement de la Rue Kleinfurst à hauteur de 157 304,44 €, il y a lieu de recourir à un emprunt de 100 000 € pour financer cet investissement.

Au vu des devis, le conseil décide de retenir l'offre du Crédit agricole à un taux de 1.13 %.

Séance du 1^{er} juillet

Budget forêt

Face à la grave crise sanitaire liée à l'épidémie de scolyte, l'ONF devra procéder à des coupes supplémentaires de 3 000 m³ qui vont engendrer une augmentation des honoraires d'assistance technique à donner d'ordre de 9 000 € HT. Le conseil valide et autorise le maire à signer l'avenant correspondant.

Panneau d'entrée et de sortie de village

Un devis de fourniture de panneaux a été présenté et l'acquisition a été actée. Au final, le Conseil Départemental financera le remplacement de tous les panneaux d'entrée et de sortie de notre commune, les panneaux porteront également la mention St-Pilt. (PV CM du 9/09/19)

Informations :

Lors des orages du 3 juin, de nombreuses caves ont été inondées dans le quartier Rue de la Paix et rue de l'ancienne tuilerie. Des professionnels de l'hydraulique vont être consultés afin de proposer des solutions correctives.

Séance du 9 septembre 2019

Renouvellement de la ligne de trésorerie

Le maire rappelle que la commune utilise une ligne de trésorerie qui lui permet de faire face à diverses échéances dans l'attente de l'encaissement de certaines recettes.

La ligne de trésorerie actuelle souscrite auprès du Crédit Agricole arrive à échéance le 8 novembre. Il est proposé de la renouveler.

Le conseil décide de renouveler la ligne de trésorerie de 100 000 € auprès du Crédit Agricole, pour une durée de 1 an.

Décisions modificatives du budget général

À la suite de la notification par l'État, du montant 2019 du Fonds de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales (FPIC), il est nécessaire de modifier les crédits budgétaires de l'année 2019.

Après en avoir délibéré, le conseil désapprouve cette augmentation de 16 % par rapport au FPIC de 2018, malgré les promesses de gel des contributions. Les crédits budgétaires ne seront pas augmentés, un courrier sera envoyé dans ce sens au Préfet.

(cf article FPIC et DGF)

Création de l'École Intercommunale Guémar/Saint-Hippolyte (EMGH)

Les écoles de musique de Guémar et Saint-Hippolyte ont fusionné pour pallier la baisse des effectifs qui aurait entraîné une réduction voire une suppression des aides départementales. La nouvelle association créée est composée des membres des deux harmonies, des membres actifs de l'association et des représentants des deux communes.

Communications

Le maire informe qu'en application des dispositions de l'article L.5211-6-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), la composition actuelle de l'organe délibérant de la Communauté de Communes du Pays de Ribeuwillé n'est pas conforme. Cette situation est due, eu égard au nombre actuel de sièges, à une représentation inférieure de 20 % de certaines communes par rapport à leur poids démographique au sein de la Communauté.

La nouvelle répartition selon les règles dites « de droit commun » ne donne droit qu'à un seul siège de conseiller communautaire pour Saint-Hippolyte. Il y aura un conseiller communautaire suppléant qui pourra participer avec voix délibérative en cas d'absence du conseiller titulaire.

Séance du 18 novembre 2019

État prévisionnel des coupes et des travaux 2020 et état d'assiette 2021

Les coupes réalisées en 2019 peuvent être qualifiées de « coupes sanitaires » en raison de la sécheresse et du scolyte. L'état prévisionnel de coupe fait apparaître un volume d'environ 2000 m³, mais il est demandé que certains bois, résineux de la parcelle 11 au Kochersberg, ne soient mis en vente qu'à la faveur de conditions de vente très avantageuses. Les actions pour 2020 se limiteront à un montant de 26 000 € HT, il n'y aura ni plantations, ni pose de clôture. L'état d'assiette a été approuvé à l'unanimité.

Projet d'aménagement d'un local médical

En date du 12 décembre 2016, le conseil municipal a décidé de réaliser des travaux d'aménagement dans un local de la Résidence Charles Bléger destiné à l'installation d'un médecin.

Malgré les annonces parues dans les revues et sur les sites dédiés à la profession, aucune candidature n'a pu être retenue.

En octobre 2019, un infirmier a contacté la mairie et s'est déclaré vivement intéressé à s'installer dans ce local au courant de l'année 2020.

Ainsi, le conseil municipal décide d'attribuer le local médical à M. Noël Soldatic et de mener les travaux en 2020 suite au recrutement d'un maître d'œuvre.

Communications

Un recalcul du FPIC a été réalisé et a fixé le montant à 43 305 € la contribution 2019 au lieu de 51 204 €.

Le maire fait part de la démission au 1^{er} janvier 2020 du chef de corps des sapeurs-pompiers.



Dotation Globale de Fonctionnement / FPIC 2014 / 2019

Année	DGF		Total DGF	FPIC
	Dotation forfaitaire	Dotation Solidarité Rurale		
2014	154 645	10 404	165 049	20 528
2015	128 219	10 819	139 038	28 736
2016	100 141	11 465	111 606	42 144
2017	47 085	12 695	59 780	43 337
2018	38 382	13 198	51 580	39 322
2019	29 998	12 478	42 476	43 305

Dans une collectivité, communes ou communauté de communes, le budget doit être équilibré en dépenses et en recettes en section fonctionnement comme en investissement.

Les dépenses d'investissement sont liées aux grands travaux réalisés par la commune, tels la réfection d'une rue ou la mise en place de nouveaux lampadaires d'éclairage public et les remboursements du capital de l'emprunt.

Les recettes d'investissement proviennent pour l'essentiel de subventions ou dotations, d'excédents de fonctionnement ou d'un emprunt.

Les dépenses de fonctionnement sont essentiellement constituées de charges à caractère général, FPIC, de charges de personnel et de charge de gestion courante. Charges à caractère général: l'eau, l'électricité, le carburant, l'entretien des bâtiments et des voiries, les assurances, les taxes, les services extérieurs...

Charges de personnel: les salaires et cotisations pour tous les personnels...

Charges de gestion courante: adhésion à des syndicats, indemnités, subventions...

Les recettes de fonctionnement proviennent de diverses ventes ou locations, des impôts, taxes et subventions et de dotations de l'État. (DGF: La dotation globale de fonctionnement constitue de loin la principale dotation

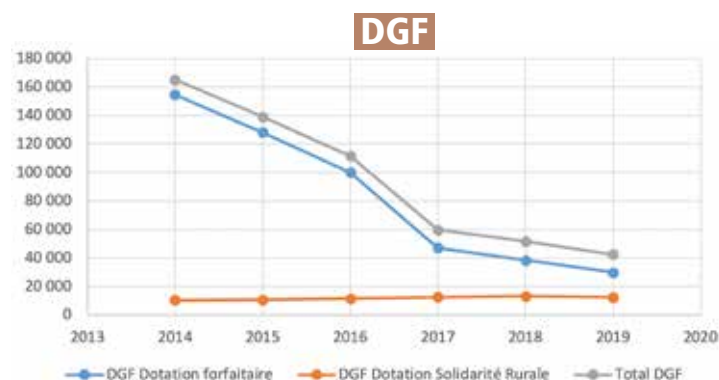
de fonctionnement de l'État aux collectivités territoriales) La DGF subit une large érosion depuis 2014, elle est passée de 165 049 € à 42 476 € en 2019.

FPIC: le fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) a été mis en place en 2012. Il constitue le premier mécanisme national de péréquation horizontale pour le secteur communal. Il s'appuie sur la notion d'ensemble intercommunal, composé d'un établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre (EPCI) et de ses communes membres.

Sont contributeurs au FPIC: les ensembles intercommunaux ou les communes isolées dont le potentiel financier agrégé par habitant est supérieur à 0,9 fois le potentiel financier agrégé par habitant moyen constaté au niveau national: notre commune est dans ce cas.

Le fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) consiste à prélever une partie des ressources de certaines intercommunalités et communes pour la reverser à des intercommunalités et communes moins favorisées.

Ainsi, nous voyons notre contribution augmenter d'année en année. Nous sommes passés de 20 528 € en 2014 à 43 305 € en 2019.



TRAVAUX

Aménagement de la rue Kleinforst

En 2017, le conseil avait pris la décision de mettre en place un radar pédagogique pour mesurer la vitesse des véhicules empruntant cette voie qui sert très souvent de contournement du village ou d'évitement de la route du vin. Cette rue avait aussi la particularité de ne présenter aucun trottoir et se trouvait quasiment sans revêtement.

Pour faire suite à ces constats, le conseil a décidé, en 2018, l'aménagement de cette rue, en concertation avec les habitants.





Le conseil municipal a confié la maîtrise d'œuvre à M. Cotel pour un montant de 4 400 € HT.
Les travaux ont été confiés à l'entreprise TP Schmitt pour un montant de 131 000 € HT.

Ils ont démarré le 13 mai avec la première tranche des travaux qui concernait le remplacement de la conduite et des branchements d'eau pour le compte du SDEA.

Les travaux de voirie ont commencé le 3 juin avec le décapage, puis la pose d'un revêtement sur une chaussée rétrécie à 5,5 m, la réalisation d'un chemin piétonnier et la préparation d'espaces verts qui seront réalisés en 2020.

Après la fin des travaux, des places de stationnement ont été marquées par les services techniques afin de ralentir la circulation.

Ces travaux ont été financés par un emprunt de 100 000 €, aucune subvention n'étant accordée à de tels travaux.



Journée Citoyenne



La troisième journée citoyenne a eu lieu samedi le 25 mai et a rassemblé plus d'une centaine de personnes. Les habitants répondent toujours aussi favorablement à cette initiative citoyenne.

Les volontaires ont été accueillis au hangar communal par l'équipe organisatrice, puis se sont répartis dans les différents ateliers. Pas moins de 12 ateliers ont été menés de front et ont permis d'embellir notre village et de réaliser des échanges intergénérationnels en toute simplicité. En fin de matinée, tout le monde s'est retrouvé à la salle des fêtes pour partager le verre de l'amitié suivi du repas, également préparé par une équipe de bénévoles. Un grand merci à toutes les personnes qui ont mis leur compétence et leur savoir-faire au profit de toute la collectivité et ainsi contribué à améliorer notre cadre de vie.



Reportage photos réalisé par André GEORGE.



Sous la direction de Claude HUBER, une équipe a procédé au désherbage manuel du cimetière et à la mise en place de gravillons dans les allées.



Le jardin médiéval a été aménagé par une grande équipe dont certains avaient procédé auparavant au nettoyage du sentier du Ried et d'autres à diverses plantations de fleurs grâce à l'implication sans faille de Linda.



Divers chemins ruraux ont été remis en bon état, par les viticulteurs, sous la direction de Raphaël BOSSERT.



Le Tour de France étant annoncé pour le 10 juillet, les enfants s'en sont donné à cœur joie pour bomber les vélos destinés à la décoration des massifs, le tout sous la houlette de Florence Raffath.



Les footballeurs ont nettoyé le club house et remis la porte en peinture.



Un groupe d'une quinzaine de personnes a participé au nettoyage de l'église.



Les abords du hangar communal ont été nettoyés, taillés par une équipe, essentiellement composée de riverains, dont le chef de chantier était Bénédicte.



Claude Fuhrer était en charge d'une équipe de bénévoles pour organiser les divers ateliers de peinture : rambardes, lampadaires...



4 tables de pique-nique ont été posées près de la gloriette, du Teufelsloch et du départ de l'ancien parcours de santé par l'équipe de Rémi.

Dans la Werb, Marcel Humbrecht a élagué les arbres afin de faciliter le passage sur le chemin.



Un groupe de bénévoles a enlevé le sable du dessableur de la Wesch et nettoyé les contours du canal avec l'aide de Michel et de son tracteur.



L'équipe de Jacky Meyer a désherbé le Toerel et nettoyé le canal qui lui fait face.



La partie conviviale a été orchestrée par François Willé avec deux équipes qui se sont relayées pour la préparation du repas et ensuite le rangement de la salle pour le plus grand bonheur de tous les participants à cette journée placée sous le signe de la bonne humeur au service de la collectivité.

À toutes et à tous, un grand bravo et merci.

Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous pour notre 3^{ème} journée citoyenne le 16 mai 2020.

L'année en images



**Plantation de 26 nouveaux arbres
Liquidambar en février**



Voeux du maire - 8 janvier



**Atelier des sens et des couleurs
15 mars**



Spectacle Frapadingue 4 mars

**Animation bibliothèque lecture
de conte et bricolage en mars**



Soirée cabaret alsacien - 16 mars





Départ de trois pèlerins pour Compostelle entourés des enfants de l'école - 18 mars



Atelier tablette numérique avec les séniors en avril



Exposition Les Talents de St Hippolyte - 24 mars



Spectacle Les Habits de Mister Slopp - 20 mai



Cérémonie du 8 mai



Journée citoyenne - 25 mai



Slow Up - 2 juin



Concert Ensemble des jeunes - 20 juin

Célébration de la Fête Dieu



Retour des pèlerins de Compostelle - juin



Spectacle Le bonheur forever - 29 juin



**Tour de France spectacle BMX
10 juillet**



Audition de fin d'année - 5 juillet



**Concert chapelle de la chorale
interparoissiale - 15 septembre**



**Soirée Musique et Terroir
17 juillet**

Visite annuelle des sources le 25 octobre



Fête du vin nouveau 29 septembre



Installation de nouveaux panneaux d'entrée de village en octobre



Cérémonie du 11 novembre

Fête de Noël des aînés 7 décembre



Ecole maternelle de St-Hippolyte

Comment trouver le meilleur circuit de voitures possible ?
Se le fabriquer !



En guise de sortie de début d'année, les enfants de la maternelle de Saint-Hippolyte, associés à ceux de Rorschwihr, ont bénéficié d'une journée au Naturoparc à Hunawihr. Ce fut l'occasion d'apprendre à mieux se connaître.



Ecole primaire de St-Hippolyte

COMPOSTELLE



Trois pèlerins avaient annoncé leur départ pour Compostelle à partir de Saint-Hippolyte. Les enfants de la classe de CP CE1 en ont eu vent à travers les projets de la bibliothèque basés, en 2019, sur les voyages. Ils ont tout naturellement adhéré à cette aventure humaine.

Rendez-vous fut pris avec les marcheurs le lundi 18 mars pour leur confier Chloé et Hippolyte, deux figurines qui allaient raconter leur périple aux enfants restés en Alsace.



Tous les jours, les randonneurs ont envoyé un petit mot ou une photo aux enfants pour leur faire part de leur progression sur les 2 300 km qui séparent Saint-Hippolyte de Saint-Jacques de Compostelle en Espagne.

Ce projet a permis aux enfants de se familiariser avec la géographie et l'histoire, mais aussi le calcul et la rédaction.

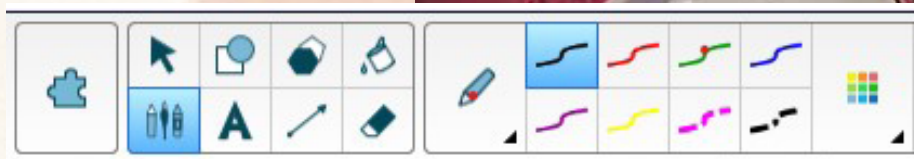
Avec une impatience non dissimulée, les enfants ont attendu le retour de leurs figurines. Et c'est ainsi que fin juin, les pèlerins sont revenus et ont rapporté dans leur sac à dos plein de souvenirs et, bien sûr, Chloé et Hippolyte, fatigués, mais heureux de retrouver les petits élèves à qui ils ont souhaité, dans la foulée, de très bonnes vacances d'été.



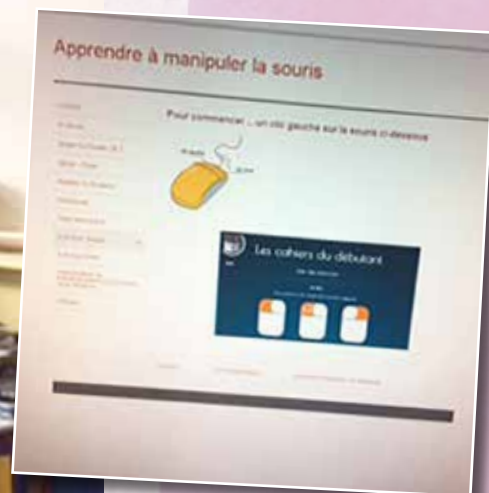
Depuis le 25 février 2019, nous avons eu la grande surprise de découvrir notre nouveau tableau, un Vidéo Projecteur Interactif !

Ensemble, nous avons décidé de nous y mettre tout de suite : la maîtresse projette le travail sur le tableau, affiche les images et les mots importants, ou encore, elle nous passe des vidéos explicatives.

Nous, les élèves, ce qu'on préfère, c'est corriger le calcul mental, en vert, avec les stylets !



Nous avons aussi 7 ordinateurs portables qui nous permettent de travailler sans fil à la patte... Mais, on a beau être moderne, nous avons conservé notre coin informatique où nous apprenons les bases.



Animation tri des déchets

La classe de CE2/CM1 a participé à une animation sur le tri des déchets organisée par la Communauté de Communes du Pays de Ribeauvillé. Charles, un animateur de l'Observatoire de la Nature de Colmar, a passé la journée dans la classe pour nous expliquer comment bien recycler, comment éviter les déchets, et ce que deviennent nos déchets. Nous avons terminé cette journée avec un petit jeu sur le recyclage.

La deuxième journée a eu lieu au mois de décembre. Les élèves ont fabriqué du papier recyclé.



Land Art

Le Land Art consiste à faire des tableaux de nature, des créations naturelles éphémères. La classe de CE2/CM1 a réalisé quelques œuvres d'automne avec des feuilles, bâtons, et autres objets naturels ramassés autour de l'école de Saint-Hippolyte.

Voici quelques réalisations.



Ecole de Musique Guémar St Hippolyte

EMGH A la portée de tous



Depuis la rentrée, Guémar et St Hippolyte, villages aux deux harmonies historiquement bien implantées, ont décidé de regrouper leurs deux écoles de musique.

EMGH est née de la volonté de continuer à proposer un enseignement musical de qualité au plus grand nombre, et bénéficier des subventions indispensables à un enseignement dispensé par des professeurs qualifiés.

Cette nouvelle entité fonctionne sous la forme d'une association. Claude Huber, président de l'Harmonie Echo du Haut-Koenigsbourg en est le président, secondé par Nicolas Umbdenstock, président de l'Harmonie Espérance de Guémar.

L'organisation des cours, le lien entre les familles et les professeurs sont assurés par Emmanuelle Klein et Véronique Stuck à Guémar, Céline Delacote et Florence Raffath à Saint-Hippolyte, responsables respectives de chaque site.

Les cours ont lieu dans les salles de musique des deux villages :

- à Guémar : place de l'école, à l'étage
- à Saint-Hippolyte : salle des fêtes, à l'étage

Formation instrumentale
Cours individuels de 30 minutes par semaine.

Formation musicale
Cours collectifs d'1 heure par semaine.

Pratique collective
Dès la 3^{ème} année, les enfants intègrent l'orchestre des jeunes. Regroupement des musiciens pour 1 h 30 d'ensemble, en association avec l'école de musique de Ribeauvillé.

Eveil musical
Pour les plus jeunes, de 4 à 7 ans.
Atelier de découverte sonore, instrumentale et vocale.



Les instruments enseignés sont des instruments d'harmonie, à savoir la flûte traversière, la trompette, le trombone, le cor, le saxophone, la clarinette, la batterie et les percussions...

Fort de son succès, la nouvelle association compte, à ce jour, 52 élèves et a organisé avec enthousiasme une première audition commune pour les fêtes de Noël, le 11 décembre, à Guémar.

Les jeunes musiciens et leurs professeurs vous donnent d'ores et déjà rendez-vous à Saint-Hippolyte, au Parc Walter, pour leur audition de fin d'année qui aura lieu le 25 juin prochain.

ALSACE

Conseil départemental
HAUT-RHIN



Informations pratiques

École de Musique EMGH A la portée de tous

Contacts GUÉMAR :

Mme KLEIN Emmanuelle

em.klein@wanadoo.fr - 03 89 71 87 51

Mme STUCK Véronique

vero.stuck@hotmail.fr

Contacts ST HIPPOLYTE :

Mme RAFFATH Florence

flo6873@hotmail.com

06 25 74 28 20

Mme DELACOTE Céline

celinedelacote@free.fr - 06 24 42 32 84



Siège de l'association : Mairie de Lièpvre
Téléphone : 03 68 61 16 72
Permanence le mercredi de 13h30 à 18h.

Généalogie en Val de Lièpvre

Depuis le mois de septembre 2019, les activités de l'association de Généalogie du Val de Lièpvre et Environs ont repris.

Suite au décès de son président en début d'année, l'association a voulu se relancer et un nouveau Conseil d'Administration s'est mis en place. Son local est maintenant situé dans l'Espace d'Activités de la Filature au 7a rue Maurice Burrus à Sainte Croix aux Mines.

Ses perspectives restent fondamentalement les mêmes, à savoir :

- accueillir toute personne curieuse de trouver ses racines familiales,
- proposer de l'aide pour rechercher des actes de naissance, mariage et décès de l'état civil, et des actes de baptême, mariage et sépulture des registres paroissiaux. Ceux-ci sont indispensables à la généalogie.
- proposer de l'aide pour lire et déchiffrer les documents,
- mettre à disposition les ressources de notre bibliothèque, riche de

nombreux livres et fascicules, d'arbres d'ascendance, de relevés et photocopies des actes des registres d'état civil ou paroissiaux pour la vallée et son voisinage immédiat (Val d'Orbey, Châteaunoy, Riquewihr, Saint-Hippolyte, Thannenkirch...), réalisés par notre association, ainsi que des ouvrages de relevés d'actes de communes ou paroisses du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et des Vosges, réalisés par des associations de généalogie de ces départements,

- partager nos compétences informatiques pour la recherche via internet et dans les archives départementales.

Nous poursuivons actuellement des travaux de dépouillement d'actes entrepris par le président précédent et son équipe pour Lapoutroie et Riquewihr.

Le nouveau Conseil d'Administration se compose de :

Albert KLEIN, président,
Daniel HAURY, vice-président
Denis PETIT, trésorier
Marie-Hélène PETIT, secrétaire
Luc ADONETH, assesseur
David BOUVIER, assesseur
Raoul HINSINGER, assesseur
José RIES, assesseur
Claude ZEYER, assesseur

Nous proposons une nouveauté : « nos ateliers de généalogie », pour petits groupes et sur réservation qui auront lieu un samedi par mois de 14h à 15h30.

Nous attendons de nouveaux membres pour nous soutenir dans nos actions ainsi que de nouveaux bénévoles pour nous épauler dans nos travaux.



À quoi sert un don ?

Chaque année, 1 million de malades reçoit des produits sanguins. Ces transfusions permettent de soigner des maladies du sang, les cancers, les leucémies, les hémorragies...

Qui peut donner son sang ?

Toute personne en bonne santé, âgée de 18 ans à 70 ans, pesant + de 50 kg

et reconnue apte suite à un entretien pré-don. À noter parmi les contre-indications : les tatouages ou les piercings de moins de 4 mois

4 bonnes raisons de donner son sang !

- C'est solidaire ! C'est un geste généreux qui sauve des vies.
- C'est simple ! Le don du sang dure environ 45 minutes. Sitôt accueilli à la collecte, on remplit un questionnaire, on passe un entretien médical et on effectue le don. Une collation est ensuite servie.
- C'est éthique ! Le don du sang est un geste gratuit, anonyme et volontaire. La sincérité des informations du can-

didat lors de l'entretien avec le médecin est fondamentale. Cela contribue à la sécurité des produits sanguins.

- C'est vital ! Le don de sang est un geste vital et irremplaçable : il n'y a pas de produits de substitution. Le don est la seule solution et les besoins augmentent d'année en année.

Rejoignez l'amicale des donneurs de sang de Saint-Hippolyte pour aider au service de la collation lors de la collecte en contactant Mme Elsa HUBER au 06 50 64 70 34.

Collectes du don du sang prévues en 2020
RORSCHWIHR le 16 avril
RORSCHWIHR le 23 juillet
RODERN le 24 novembre

Élections municipales 2020

Les élections municipales se dérouleront les dimanches 15 et 22 mars de 8 h à 18 h.

A cette occasion, les électeurs désigneront leurs conseillers municipaux, au nombre de quinze, en charge de la gestion communale.

Ils sont élus pour six ans au scrutin plurinominal majoritaire sur deux tours. Ce qui signifie que les suffrages sont décomptés individuellement par candidat, y compris en cas de candidature groupée (listes de candidats).

Seuls les candidats déclarés auprès de la Préfecture peuvent être élus. Sont interdits sur les bulletins de vote d'autres noms que ceux des candidats déclarés. Dans le cas où il y aurait plusieurs listes, le panachage est autorisé.

Pour être élu au premier tour, le candidat doit recueillir la majorité absolue des suffrages exprimés et au moins un quart des voix des électeurs inscrits. S'il est nécessaire de procéder à un deuxième tour, la majorité relative suffit, quel que soit le nombre de votants.

Arnaques en tous genres

Le numérique est un extraordinaire moyen de communication et de connaissance. C'est aussi un extraordinaire moyen pour les escrocs de tout poil de soutirer des informations confidentielles pour obtenir de l'argent facile presque en toute impunité. De plus en plus ingénieux, les gangsters du Net font de plus en plus de victimes.

« Phishing » ou hameçonnage sur Facebook, E-Commerce, Whatsapp, escroquerie à la carte bancaire, autant de procédés auxquels vous avez sûrement déjà été confrontés et dont on parle très souvent dans la presse écrite, parlée ou télévisée.

Passons-les en revue et essayons de voir comment ne pas se faire avoir.

Arnaque à la carte bancaire : la plus fréquente. 10 % à 15 % des acheteurs en ligne en sont victimes. E-mail avec en-tête officiel, E-mail avec pièce-jointe, utilisation d'un Wi-Fi public, Distributeur Automatique de Billets (DAB), etc.

Conseils : ne jamais donner ses coordonnées bancaires par e-mail, ne jamais ouvrir une pièce jointe douteuse, ne pas faire d'achats par wi-fi gratuit, se méfier des applis gratuites depuis des « stores » (à part Google Play et Apple Store qui sont des sites sécurisés d'achat d'applis), composer son code à l'abri des regards au DAB, installer un antivirus sur son smartphone.

E-Commerce : les escrocs s'infiltrèrent dans le code des sites d'e-commerce et aspirent vos coordonnées en direct au moment d'un achat en ligne. On ne s'en aperçoit qu'en vérifiant ses comptes, c'est-à-dire trop tard.

Conseils : opter pour les systèmes de paiement en ligne dotés d'une sécurisation renforcée tel que BD-Secure (code unique de validation reçu par SMS).

Facebook : les escrocs usurpent la raison sociale d'une entreprise pour proposer un produit à bas prix (voiture, Smartphone par exemple) et demandent de passer par Messenger. Si on donne suite et qu'on verse un acompte par virement, les escrocs l'encaissent puis disparaissent.

Conseil : évitez de donner suite à des offres trop belles pour être vraies.

Whatsapp : eh oui, même cette messagerie privée n'est pas épargnée. Elle crée un climat de confiance que les escrocs mettent à

profit pour s'attaquer aux familles et aux jeunes et leur proposer des places pour les parcs d'attraction, des billets d'avion, des bons d'achat dans des grandes surfaces, etc., dont ils usurpent l'identité pour extorquer de l'argent et avoir accès à vos espaces personnels en ligne.

Conseil : surtout ne donnez pas suite à ces propositions alléchantes. Vous risquez d'être victimes du fameux « phishing » pendant des mois, voire des années.

La criminalité numérique est une réalité de notre époque. Elle est difficile à contrer, utilise la ruse, se sert de toutes les ficelles auxquelles nous pouvons être sensibles, de notre crédulité et de notre naïveté. Ne nous laissons pas bernier, soyons vigilants.

Si vous êtes victimes d'une arnaque, contactez la gendarmerie.



Compteurs Linky posés par Enedis

La pose de ces compteurs peut avoir des effets sur le fonctionnement de divers appareils électriques, tels que box, ordinateurs, téléviseur, réfrigérateur, congélateur. En effet, la coupure de courant résultant de cette pose peut causer des perturbations lors de leur remise sous tension et, plus particulièrement, les appareils les plus anciens et ceux possédant des composants électroniques sensibles.

Nous conseillons d'éteindre ces équipements avant l'intervention du technicien ENEDIS (ne pas oublier de les rebrancher aussitôt la pose exécutée).

Une fois le compteur Linky posé, il faut savoir qu'il tolère mal les dépassements de puissance de courte durée. Deux solutions :

- prendre un abonnement plus puissant donc plus coûteux
- décaler l'usage des appareils électriques (lave-linge, lave-vaisselle, etc.) pour éviter de faire fonctionner, en même temps, deux appareils à forte consommation (fer à repasser et four par exemple).

Si vous constatez un dysfonctionnement du compteur Linky, demandez le passage d'un technicien ENEDIS. Contactez ENEDIS exclusivement, par téléphone ET par lettre recommandée avec accusé de réception. C'est ENEDIS qui est le gestionnaire du réseau.

Démarchage abusif ENGIE ou ENI

En appelant ou en sonnant chez vous, ces deux entreprises contreviennent aux règles encadrant le démarchage. Que ce soit au téléphone ou à votre porte, ne répondez pas si on vous parle de contrat ou de rendez-vous et ne laissez entrer aucun démarcheur chez vous.

Numérique contre papier

Relevés bancaires : conformément à l'article L.312-1-5 du Code Monétaire et Financier, vous pouvez exiger que ces documents vous soient adressés gratuitement par courrier, même si votre banque vous incite à opter pour des relevés électroniques.

Attestations fiscales, bulletins de paiement de retraite : vous pouvez les recevoir en faisant une demande auprès d'un conseiller retraite ou en appelant le 3960.

Enceintes « connectées » ou « intelligentes » : quel que soit le nom, elles sont un moyen supplémentaire de donner accès à nos données personnelles, à notre vie privée et d'être envahies par la publicité ciblée en fonction de nos goûts et nos habitudes. Il faut bien réfléchir avant de succomber à la tentation.

Recensement

Rappel du Ministère des Armées adressé à tous les jeunes Français qui vont avoir 16 ans cette année.

I – Recensement

Le recensement est obligatoire pour tous les Français, filles et garçons, à dater de l'âge de 16 ans. Ils ont trois mois pour le faire à la mairie de leur domicile. L'attestation de recensement permet :

- de participer à la journée défense et citoyenneté (JDC) dans le cadre du Service National Universel (SNU),
- de s'inscrire aux concours et examens d'État avant l'âge de 25 ans : CAP, BEP, Baccalauréat, Permis de Conduire, etc.
- d'être inscrit d'office sur les listes électorales dès 18 ans.

Lors de l'inscription en Mairie il faut fournir :

- une pièce d'identité (carte d'identité ou passeport)
- le livret de famille
- une déclaration indiquant nom,

prénom, date et lieu de naissance et ceux des parents, adresse, situation familiale

- adresse courriel

II – JDC Journée Défense et Citoyenneté

Cette journée s'impose à tous les jeunes, filles et garçons, avant l'âge de 18 ans. Elle doit leur faire prendre conscience de leurs obligations de citoyennes et citoyens de la République Française. Elle permet aux jeunes d'être informés des multiples métiers et spécialités civiles et militaires qui s'offrent à eux. Ils bénéficient également de la possibilité d'être aidés et conseillés s'ils le souhaitent.

En fin de journée un certificat de participation leur sera remis, certificat obligatoire pour s'inscrire aux examens d'État.

III – Service National Universel (SNU)

Le SNU dure quatre semaines. 2 000 jeunes volontaires venus de 13 départements l'ont expérimenté en 2019. Répartis par brigades de 200, ils ont été accueillis dans un centre d'hébergement collectif. Là, ils ont bénéficié, entre autres, de bilans de santé, d'évaluations de langue française, de bilans de compétences. Ce séjour de cohésion a duré deux semaines et a été suivi de deux semaines de mission d'intérêt général.

Notez ce rappel sur vos agendas, iPhone, tablettes, ordinateurs pour ne pas oublier de vous faire recenser dans les trois mois suivant l'anniversaire de vos 16 ans. C'est très important.

Prévention cambriolage

Pour ne pas faciliter la tâche aux cambrioleurs vous pouvez envisager de prendre certaines précautions, telles que :

- fermer les fenêtres avant de quitter la maison,
- bien fermer les portes de la maison la nuit et ne pas laisser d'objets de valeur dans l'entrée tels que portefeuille, clés, papiers, etc.
- installer un projecteur avec détecteur de mouvement,
- tailler la végétation pour limiter les cachettes possibles,
- demander à un voisin de vider la boîte aux lettres.
- avertir la police ou la gendarmerie dans le cadre de l'opération tranquillité vacances,



Cette liste n'est pas exhaustive, mais c'est un bon début pour éviter les mauvaises surprises.

Jardiniers amateurs et loi Labbé

Depuis le 1^{er} janvier 2019, les jardiniers amateurs ne peuvent plus utiliser ni détenir des produits phytosanitaires de synthèse pour l'entretien de leur jardin.

C'est quoi un produit phytosanitaire ?

Par produits phytosanitaires, on désigne toutes les substances et les produits actifs issus de synthèse chimique et destinés à soigner ou prévenir les maladies des végétaux : herbicides, fongicides, insecticides, acaricides... en bref les pesticides auxquels s'ajoutent les engrais désherbants et anti-mousses.

Rappelons que les pesticides chimiques regroupent :

- Les insecticides (contre les insectes nuisibles)
- Les herbicides (contre les mauvaises herbes)
- Les fongicides (contre les maladies causées par les champignons)
- Les raticides (contre les rongeurs)
- Les molluscicides (contre les escargots et les limaces)
- Les arboricides (contre les arbres malades)

Vingt millions de jardiniers amateurs en France.

Le nombre de jardiniers amateurs en France avoisine les vingt millions et

représente une grande part de la surface du territoire. Les pollutions engendrées par ces utilisations de produits chimiques peuvent avoir des conséquences importantes sur la qualité de l'eau, sur l'environnement en général et sur la santé. C'est dans cet esprit que la loi Labbé s'est étendue aux jardiniers amateurs en plus des collectivités.

Comment remplacer les produits phytosanitaires de synthèse ?

Attention aux recettes « maison » !

De nombreuses recettes « maison » dites 100 % bio circulent sur internet ou par le bouche-à-oreille.

À base d'ingrédients classiques et souvent naturels tels que le sel, l'huile ou encore le bicarbonate de soude, ces préparations n'en sont pas moins néfastes pour l'environnement.

De plus, ils sont souvent utilisés à de fortes concentrations ou en mélange sous prétexte de renforcer leur efficacité. Rapidement lessivées, une part importante de ces substances se retrouve dans les milieux aquatiques et dans l'eau potable.

Tournez-vous vers des produits plus respectueux de l'environnement

Les produits de biocontrôle, ceux à faible risque et portant la mention EAJ (Emploi Autorisé dans les Jardins) et les produits autorisés en agriculture biologique sont des alternatives intéressantes pour pallier cette interdiction.

Renseignez-vous également sur la rotation des cultures, la gestion de la fumure, et n'oubliez pas les organismes auxiliaires comme les insectes, qui vous aideront dans la lutte contre les ravageurs. Le paillage et les tontes hautes font également partie des solutions efficaces.

Pour plus d'information, consultez :
www.jardiner-autrement.fr



Palmarès des maisons fleuries 2019

Les membres du jury des maisons fleuries, originaires des communes de Bergheim, Guémar, Illhaeusern, Ribeauvillé, Rorschwihr, Rodern et Thannenkirch, divisés en trois groupes, ont parcouru les rues de Saint-Hippolyte jeudi le 1^{er} août, pour apprécier le fleurissement réalisé par les habitants.

Ces groupes, guidés par le maire et les adjoints de la commune, ont noté plus de 180 maisons aussi bien sur le plan de la qualité, que du soin, du choix et de l'originalité des couleurs, apporté au fleurissement.

Un grand merci aux habitants qui, année après année, consacrent leur temps libre à fleurir leur maison, à entretenir leurs espaces verts, à offrir un cadre de vie coloré et apaisant pour ceux qui y résident et pour tous ceux qui viennent y séjourner.

Les services techniques et les jobs d'été contribuent également à l'embellissement du village par leur inlassable travail de plantation, d'arrosage, de nettoyage, de tonte, de décoration, selon les événements ou les saisons. Grâce à leur enthousiasme, notre village est beau et accueillant.

Félicitations à la maison Iltis. Tous les ans, nous transmettons des dossiers au jury départemental. Ainsi en 2019, les « Vins Iltis » ont été récompensés pour le fleurissement 2018. Ils ont obtenu le troisième prix dans la catégorie « exploitation agricole, viticole ».



Catégorie : maison avec jardin

Meyer René
Kniebihli Marie Josée
Meyer Auguste
Gassmann Charles
Treiber Francis
Dochter Pierre
Klein Jean-Marie
Vogel Michel
Breitel Jean-Louis
Bléger Bernadette
Frantz Jean-Michel
Fritsch Marguerite
Schmitt Pierre
Gassmann Rémy
Bléger Henri
Fessler Jean-Paul
Humbrecht Jean-François
Rubin Richard
Wahl Jacqueline

Catégorie : maison sans jardin

Sonntag Micheline
Judy André
Muller Marcel
Bléger Robert
Sonntag Claire
Weiss Denise
Mezonniaud Philippe
Gontard Sabine
Weyh Jean
Raffath Michel
Borocco Christian
Freydt Marc
Sonntag Pascal
Haen Philippe
Bommensatt Jean
Chatoux Patricia
Koehl Christian
Muller Vincent
Di Filippo Michel
Iltis Christophe

Catégorie : mur fleuri

Collaone René
Oppermann Guy
Koeberlé Robert
Miesch Benedict
Wittersheim Jean-Marie
Gillmann Marguerite
Weyh Alfred
Reinsbach Bernard

Catégorie : professionnels

Hôtel Le Parc
Vins Fahrer Sylvie
Vins Iltis Jacques
Hôtel Aux Ducs de Lorraine
Restaurant Hupsa Pfannala
Hôtel A La Vignette
Vins Bléger Claude
Vins Simmler Nicolas
Restaurant Au Rouge de St Hippolyte
Vins Fessler Gérard
Vins Muller Koeberlé



Naissance

- 21 janvier** - Olivia de Zoé RASSLER et David DA CONCEICAO
24 février - Elfie de Laura MARTINEZ et Stéphane DELCHAMBRE
15 juin - Louise de Sophie et Julien SCHAAL
20 juin - Erwan de Marie DUMONT et Quentin SONNTAG
7 août - Maël de Sophie EDEL et Ludovic REINSBACH
7 août - Kanya de Christelle ZANINI
17 octobre - Santiago de Ana NEVES et Guilherme MELO



Mariage



- 15 juin** - Allan SIMON et Géraldine BRAUN
1 juillet - Mircea BALACEANU et Catherine ROHMER
17 août - Rémy HEYBERGER et Alexa LEROUX
24 août - Victor BLENY et Fatumatou BALDE
7 septembre - Guy FERBER et Christelle MEYER

Décès

- 1 janvier** - Henri SCIUBA
31 janvier - Jean-Louis RUEFF
8 février - André SONNTAG
16 février - Jean KRUMB
23 février - Marguerite ZWICKERT veuve HAEN
27 avril - Gérard KIENTZEL
9 mai - Marcel HUBER
7 juin - Francine LEDERMANN épouse BIRG
16 juillet - Lydia FREY veuve HUMBRECHT
26 juillet - Raymond LESIEUR
27 août - Germaine BLEGER veuve BOOSE
31 août - Monique SAÏDANI épouse OPPERMANN
13 décembre - Eugène HEINRICH

Liste des anniversaires de 2020

90 ans

WIPFF Yvette - 1 juillet
MEYER Anna - 24 juillet
GERBER Marie Thérèse - 19 septembre
WEISS Denise - 19 novembre
WIPFF Marcel - 14 décembre

95 ans

THIRION Charles - 10 février
MEYER Auguste - 30 octobre

70 ans

KIENZEL Carmen - 5 février
OPPERMANN André - 1 mars
KLEIN Françoise - 9 mars
KIENZEL Joseph - 13 avril
WITTESSHEIM Roland - 18 avril
SCHWEITZER Luc - 27 avril
WITTESSHEIM Yvette - 9 juin
ROHMER Nicole - 17 juin
LANGOLF Marie Hélène - 24 juin
DOCHTER Pierre - 26 juin
HEYBERGER Pierrette - 14 juillet
SCHAEFFER Marie-Thérèse - 22 juillet
JOANNET Roger - 8 août
FURGAUT Marie Hélène - 12 septembre
PARCHANOWICZ Dominique - 14 octobre
WEYH Nicole - 29 novembre
GSELL Marie Antoinette - 10 décembre

75 ans

HEINRICH Fernand - 3 février
SANDRIN Marie Odile - 2 juin
CHATOUX Patrick - 24 juillet
MULLER Louis - 3 octobre
BREITEL Marie Antoinette - 13 octobre
MONTAVONT Jean - 20 décembre

80 ans

KRUMB Jeanne - 9 février
WOLF Jean - 31 mai
ILTIS Marie-Odile - 5 novembre
HEYBERGER Philippe - 19 décembre

81 ans

ILTIS Jacques - 7 janvier
MARTIN Paulette - 23 mars
JENNY Christiane - 29 juin
COLLAONE René - 23 juillet
STIHLE Rose-Marie - 3 août
MARTIN Jean-Claude - 7 août
MEINRAD Joseph - 7 septembre
MULLER Jeanine - 22 décembre

82 ans

MEYER Marie-Jeanne - 10 janvier
MULLER Marcel - 17 janvier
MULLER Rosa - 18 janvier
KLEIN Antoine - 18 janvier
HEINRICH Anna - 09 février
RAFFATH Claude - 27 mars
FESSLER Marie Jeanne - 17 avril
KOEBERLE Marie Joséphine - 7 mai
PICHEGRU Astrid - 15 juin
DEISS Cécile - 16 juillet

KOEBERLÉ Bernadette - 18 août
GASSMANN Marlyse - 1 octobre
COUILLIEN Jacques - 11 octobre
SCHMITT Yvonne - 11 octobre
BAGY Germaine - 3 novembre
BLEGER Henri - 11 décembre

83 ans

CORDONNIER Emile - 7 juillet
JAEGER Jacqueline - 25 juillet
DESRICOURT DE LANUX Arlette - 9 août
THIRION Achille - 28 août
SCHMITT Ernest - 29 septembre
HEYBERGER Marie Louise - 18 octobre
FESSLER Jean Paul - 12 décembre

84 ans

MEYER René - 10 janvier
MUSSO Nicole - 18 mars
KOEBERLE Jean - 18 avril
SCHWARTZ François - 22 juin
THIRION Marcelle - 17 septembre
SCHOTTERER Alice - 6 octobre
STIHLE René - 16 octobre
FEHRENBACH Marcelle - 10 décembre

85 ans

MEYER Marlène - 29 janvier
MEYER (Munsch) René - 12 juin
FAROUILH Maurice - 13 août
GASSMANN Raymond - 1^{er} septembre
JENNY Eric - 12 novembre

86 ans

HATSCH Marie Rose - 9 février
GASSMANN Charles - 11 mars
GASSMANN Germaine - 22 août
HERTFELDER Marie Rose - 9 novembre
KOEBERLE Robert - 15 novembre

87 ans

CARL Yvonne - 06 janvier
HATSCH André - 09 février
LUCHT Alice - 09 février
HUBER Bernadette - 02 août
TREIBER Lucie - 04 août
HAEN Madeleine - 18 novembre
KLEIN Marie Louise - 09 décembre

88 ans

MEYER Gérard - 12 février
CHRISTEN Jeanne - 12 avril
LESIEUR Anne-Marie - 23 avril
SONNTAG Claire - 21 octobre
WIECZOREK Nicole - 22 novembre

89 ans

LAFON Raymond - 28 février
SIMON Marie Anne - 2 octobre
KOEBERLE Georges - 02 décembre

91 ans

SIMMLER Marie Louise - 23 février
MEYER Colette - 06 mars
SCHAEFFER Jeanne - 11 juillet

BLEGER René - 30 novembre
JUCHERT Thérèse - 18 décembre

92 ans

BIRG Alice - 4 juin
KLEIN Hélène - 2 août

93 ans

MULLER Céline - 22 mars
LAFON Geneviève - 30 septembre

94 ans

MUHR Raymond - 22 août
FRATTINI Marie Thérèse - 14 septembre
MEYER Agathe - 4 octobre
PICHEGRU Jean-Henri - 8 décembre

97 ans

BASTIEN Irène - 3 août
EGELE Jeanne - 18 décembre

Noces de Diamant

(60 ans de mariage)

JENNY Eric et Christiane
6 août

MEYER René et Marlène
23 septembre

SCHMITT Ernest et Yvonne
10 novembre

Noces d'Orchidée

(55 ans de mariage)

THIRION Achille et Brigitte
8 janvier

BLEGER Robert et Elisabeth
27 février

ILTIS Jacques et Marie Odile
7 mai

STAHL Adolphe et Paulette
13 août

WEYH Alfred et Anne Marie
26 novembre

Noces d'Or

(50 ans de mariage)

THIRION Fernand et Marie Reine
16 janvier

MULLER Roland et Jacqueline
10 juillet

KOEBERLE Jean-Marie et Bernadette
8 août

OPPERMANN Jean-Claude et Josette
22 août

HEYBERGER François et Pierrette
11 septembre

ROHMER Jean-Paul et Nicole
23 octobre

LANGOLF Michel et Marie-Hélène
23 décembre

FOUASSIER Jean-Pierre et Geneviève
28 décembre

VILLE DE SAINT-HIPPOLYTE - Calendrier des manifestations 2020

JANVIER	Mardi	07	18 h 00	Municipalité	Réception Nouvel An	Salle des Fêtes
	Dimanche	19	14 h 00	Association Sportive	Tournoi de belote	Salle des Fêtes
	Mardi	21	17 h 00	Amicale donneurs de sang	Don du Sang	Salle des Fêtes
	Dimanche	26	14 h 00	Chorale	A.M. Récréative	Salle des Fêtes
	Vendredi	31	19 h 00	Au fil des Idées	A.G.	Sous-Sol
FÉVRIER	Samedi	01	20 h 00	Sté de musique	Concert	Salle des fêtes
	Samedi	22	12 h 00	Anciens combattants	A.G.	Salle des fêtes
	Samedi	22	18 h 30	Club Vosgien	A.G.	Salle de musique
MARS	Dimanche	01	12 h 00	Paroisse	Repas paroissial	Salle des fêtes
AVRIL	Samedi	04	20 h 00	Comité des fêtes	Cabaret alsacien	Salle des Fêtes
MAI	Vendredi	01	11 h 00	Club Vosgien	Fête Montagnarde	Schaentzel
	Jeudi	07	17 h 00	Municipalité Anc. combattants	Commémoration 1945	Monument morts S. d'honneur
	Samedi	16	Matin	Commune	Journée citoyenne	Salle des fêtes
JUIN	Dimanche	07	Journée	Commune/C.F.	Slow up	Village/jardin public
	Vendredi	19	18 h 00	Ecole	Fête de l'Ecole	Salle des fêtes
	Jeudi	25	18 h 00	Ecole de Musique	Audition de fin d'année	Jardin public
JUILLET	Mercredi	15	18 h 00	Sté de Musique	Soirée Musique et terroir	Jardin public
	Dimanche	19	07 h 00	Diablos Rouges	Marché aux puces	Jardin public
AOÛT	Mercredi	05	18 h 00	Syndicat Viticole	Soirée Vigneronne	Jardin public
	Dimanche	09	10 h 00	Sté de Musique + Syndicat Viticole	Fête patronale + apéritif concert	Place de l'Eglise
	Samedi	15	12 h 00 14 h 00	A.P.P.	Fête du cochon de lait farci Pêche gratuite	Etang de pêche
	Samedi	15	18 h 00	Amicale SIVU SP	Sanglier à la broche	Jardin public
SEPTEMBRE	Dimanche	13	17 h 00	Ass. Rénov. Chapelle	Concert	Chap. Ste Croix
	Dimanche	20	11 h 00	Sté de Musique	Fête du Vin Nouveau	Jardin Public
	Dimanche	27	11 h 00	Sté de Musique	Fête du Vin Nouveau	Jardin Public
OCTOBRE	Samedi	03	20 h 00	Association Sportive	Tournoi de belote	Salle des fêtes
NOVEMBRE	Mercredi	11	11 h 00	Municipalité	Commémoration Armistice	Mon. morts/ SDF
	Dimanche	29		Comité des fêtes	Concert de l'Avent	Eglise
DÉCEMBRE	Samedi	05	17 h 00	SIVU SP/Commune	Sainte Barbe	RORSCHWIHR
	Samedi	12	12 h 00	Municipalité	Fête de Noël des Aînés	SDF
	Jeudi	24	24 h 00	Comité des fêtes Sté de Musique	Messe de Minuit Vin Chaud gratuit Aubade au Clocher	Place de l'Eglise